

Avec des budgets de plus en plus serrés, de nombreux parents en France renoncent à faire un enfant supplémentaire

Interrogés dans une enquête relayée ce mercredi 16 septembre par l'Union nationale des associations familiales, 2 500 parents racontent comment ils arbitrent leurs dépenses, organisent des budgets de plus en plus exsangues pour leurs enfants. Et renoncent à donner naissance à un petit frère ou une petite sœur, faute de moyens suffisants.

C'était une « **une première depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale** » en France : en 2025, les décès recensés par le dernier bilan de l'Insee ont été plus nombreux que les naissances. Financements des retraites, fermetures d'écoles... Ces dernières années, la chute démographique préoccupe les pouvoirs publics pour de nombreuses raisons. Et cette dernière enquête partagée ce mercredi 16 septembre 2026 par l'Unaf, l'Union nationale des associations familiales, n'est pas de nature à les rassurer davantage.

Selon cette étude réalisée auprès de 2 500 parents d'au moins un enfant de moins de 20 ans par l'Observatoire des familles (rattaché à l'Unaf), en partenariat avec l'institut de sondages OpinionWay, deux tiers des répondants (67 %) renoncent à faire un enfant supplémentaire faute de ressources financières suffisantes. Ce frein financier est particulièrement marqué chez les jeunes parents (73 %), les femmes (73 %) et les habitants des zones rurales (71 %).

Des familles qui tentent d'économiser

Encore plus inquiétants, deux tiers des familles (63 %) se disent en difficulté ou « **juste** » financièrement : 27 % jugent leur situation difficile, 36 % déclarent devoir faire attention à leurs dépenses. Face à la charge financière liée aux enfants, elles ne restent « **pas passives** » et élaborent « **des stratégies** » pour limiter leurs dépenses et maximiser leurs ressources.

La revente d'objets ou de vêtements est la première d'économie (46 %), comme l'achat de produits de seconde main (57 %). Près d'un tiers des familles les plus modestes a également recours aux découverts bancaires pour financer leurs dépenses. 37 % renoncent à l'achat de produits pourtant jugés utiles.

Concernant les ressources, la moitié des parents interrogés par l'Unaf cherchent à augmenter leurs revenus en ayant recours aux heures supplémentaires (32 %), et 19 % ont même pris une activité salariée supplémentaire. Et afin de limiter les frais de garde de leur enfant, la moitié (48 %) a aménagé sa vie professionnelle et 28 % ont arrêté ou réduit leur activité professionnelle, surtout les femmes, souligne l'enquête.

Les parents jugent les aides publiques insuffisantes

Pourtant, des aides financières existent. Mais les parents « **alertent très majoritairement, et quel que soit leur milieu, sur l'insuffisance des soutiens publics et affirment que leurs contraintes financières ne leur permettent pas de réaliser leur désir d'enfants** », écrit l'Unaf sur son site.

Une large majorité d'entre eux (78 %) estiment ainsi que « **les impôts et les aides publiques actuelles ne prennent pas suffisamment en compte la charge financière due aux enfants** ». Plus de la moitié (56 %) juge également « **trop chers** » les tarifs des services publics destinés aux enfants, comme les crèches, les cantines et les centres de loisirs.

Cette enquête, conduite du 29 janvier au 19 février résidant au sein de leur foyer, intervient dans un contexte d'inquiétude des associations familiales. Dans un rapport révélé en août, les inspections générales des finances (IGF) et des affaires sociales (Igas) ont proposé une série de mesures pour réaliser 4,2 milliards d'euros d'économies sur « **les politiques familiales** ». Début septembre, rappelle l'Agence France Presse (AFP), le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou a dit souhaiter revoir dans le prochain budget de la Sécurité sociale la majoration de pension de retraite pour les parents de trois enfants et plus.

Lire aussi : « Un message négatif aux familles nombreuses » : le projet de raboter la majoration de retraite fait débat

L'avenir des enfants impacté

Fait notable, la moitié des répondants de l'enquête de l'Unaf (53 %) dit « **ne pas avoir les moyens de préparer l'avenir de leur enfant** », soit dix points de plus qu'en 2024. C'est à l'adolescence (14-17 ans) que le coût d'un enfant est ressenti comme le plus lourd par les familles (86 %). « **Ce constat est en contradiction flagrante avec la décision des pouvoirs publics de quasiment supprimer la majoration pour âge des allocations familiales au motif qu'un enfant ne coûterait plus cher qu'à partir de 18 ans** », souligne l'Unaf.

Depuis le 1^{er} mars, l'âge ouvrant droit à la majoration des allocations familiales a été reporté de 14 ans à 18 ans. L'économiste Benoit Perrin avait dénoncé cette mesure en avril sur *Europe 1*. « **Pour une famille de deux enfants, c'est 1 000 € par an en moins**, avait calculé celui qui est aussi le président de Contribuables associés, une association française de défense des contribuables français. **Pour une famille de trois enfants, c'est 2 700 € en moins, donc 230 € en moins par mois que la Caf ne va plus verser.** » L'Unaf a saisi le Conseil d'État en mars pour faire annuler ce décret.



Sur cette photo d'illustration, une femme enceinte tient son ventre, à Saint-Brieuc, le 1er juillet 2026.

Sur cette photo d'illustration, une femme enceinte tient son ventre, à Saint-Brieuc, le 1er juillet 2026.

Elsa Rancel / Archives Ouest-France

par Johan Bescond

